



مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle
et de la Promotion du Travail

Direction Recherche et Ingénierie de la Formation

Examen de Passage
Session Juillet 2017

Filière : Technicien Spécialisé en Gestion des Entreprises

Epreuve : Synthèse (variante 1)

Durée : 5 heures

Barème : 120 points

Document(s) et matériel(s) autorisés :

- Liste des comptes du plan comptable général à l'exclusion de toute autre information
- Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome

L'épreuve est un sujet de synthèse (théorie et pratique) composée de plusieurs dossiers indépendants.

Conseils au candidat pour une bonne présentation et organisation de sa copie :

- Paginer l'ensemble des pages de la copie de composition (de 1/p jusqu'à p/p) ;
- Commencer vos réponses à partir de la deuxième page ;
- Reproduire ce tableau sur la première page de votre copie de réponse.

	Dossier		Note
Partie 1	Dossier 1 : Environnement		/20
	Dossier 2 : Marketing		/10
	Dossier 3 : Logiciel de gestion commerciale et comptabilité		/10
Total théorie			/40 pts
Partie 2	Dossier 4 : Statistique		/10
	Dossier 5 : Traitement des salaires		/10
	Dossier 6 : Opérations courantes		/30
	Dossier 7 : Travaux de fin d'exercice		/30
Total pratique			/80 pts

Dossier 1 : Environnement (20 pts)**RENAULT AU MAROC**

Présent au Maroc depuis plus de 80 ans, le groupe est **leader** du marché automobile local avec ses marques Dacia et Renault. En 2012, l'Alliance Renault-Nissan a inauguré un vaste complexe industriel situé à Tanger. Il s'ajoute à l'usine de Casablanca (SOMACA : Société Marocaine de Construction Automobile), dont Renault détient 80 %.

La société SOMACA S.A, créée en 1959 par l'Etat marocain, a été acquise par le Groupe Renault en 2003. Avec 1 200 salariés et deux lignes de production, fabrique aujourd'hui Kangoo, Kangoo Express pour le marché local et Logar (Dacia) pour l'exportation vers les marchés français et espagnol. Depuis 2009, elle produit également Sandero.

Quant à l'usine de Tanger, elle s'inscrit dans la politique environnementale du groupe Renault. Elle est le résultat d'un partenariat unique entre le Royaume du Maroc, Renault et Veolia Environnement.

Les émissions de gaz carbonique (CC2) ont été réduites de 98 % (par rapport à une usine d'une capacité de production équivalente), soit environ 135 000 tonnes de CO2 évitées par an. L'usine n'émettra aucun rejet d'eaux usées d'origine industrielle dans le milieu naturel, et le prélèvement des ressources en eau pour les processus industriels a été réduit de 70 %.

Par ailleurs, un dispositif de **formation continue** important a été mis en place pour positionner Tanger au meilleur niveau en termes de qualité et de performance. Sur place, Renault et le Maroc ont créé un Institut de Formation aux Métiers de l'Industrie Automobile (IFMIA), financé à 100% par l'état marocain, pour les salariés de l'usine ainsi que ceux des équipementiers.

Renault a également lancé le programme « La Route et Moi » en 2007 et a touché 7 200 enfants de 7 à 11 ans. Pour l'année scolaire 2007- 2008, des enfants répartis dans 60 écoles primaires marocaines ont pu apprendre les réflexes nécessaires pour bien se comporter en route. Des cours, des exercices et des activités pédagogiques, ont été proposés à ces enfants qui ont apprécié cette initiation à la sécurité routière.

A l'instar de Renault, Volkswagen et Hyundai souhaiteraient éventuellement s'implanter au Maroc. En effet, le pays dispose de plusieurs atouts de quoi séduire les constructeurs. La délocalisation industrielle est également une solution de plus en plus utilisée par les constructeurs pour minimiser leurs coûts.

Travail demandé :

- 1- Expliquer les termes soulignés. (4 points)
- 2- Que représente SOMACA pour Renault ? Justifier votre réponse. (2 points)
- 3- Classifier SOMACA selon les critères suivants : (4 points)
 - Critère juridique (forme juridique)
 - Secteur
- 4- Que veut-on dire par finalités sociétales ? Citer les actions que Renault fait pour réaliser ces finalités? (4 points)
- 5- La formation fait partie des domaines/activités de la GRH. Citer les autres activités de la GRH (3 points)
- 6- La dernière phrase du texte parle d'avantages recherchés par Volkswagen et Hyundai pour venir s'implanter au Maroc. Quels sont ces avantages, à votre avis ? (3 points)

Dossier 2 : Marketing (10 points)

Pour **fidéliser** ses clients et en attirer de nouveaux, l'entreprise de biscuits « LU » décide d'améliorer l'emballage des biscuits « Prince », la marque n°1 sur le marché des biscuits en France. Pour cela, elle réalise un entretien de groupe avec plusieurs mamans dont les enfants consomment quotidiennement ces biscuits pour le goûter. Après des discussions et des tests avec ces mamans, l'équipe de Recherche et Développement a mis en place un changement au niveau du **packaging**. La grande nouveauté se situe au niveau de l'ouverture du paquet. Il suffit maintenant de tirer une languette se trouvant en bas du paquet pour l'ouvrir. Ainsi, lorsque l'on tire un gâteau, les autres descendent au fond du paquet afin de les attraper beaucoup plus facilement. Grâce à ces changements, les ventes de ces biscuits ont connu une augmentation de 10% !

Travail demandé :

- 1- Définir les termes en gras soulignés. (2 points)
- 2- Concernant les études de marché :
 - a. Quelle est la différence entre étude qualitative et quantitative ? (2 points)
 - b. Décrire les techniques de chacune de ces études ? (2 points)
 - c. D'après le texte, quel type d'étude l'entreprise réalise-t-elle et selon quelle technique ? (2 points)
- 3- Quelle est la position de l'entreprise sur le marché ? Justifier votre réponse (1 point)
- 4- Pourquoi les ventes des biscuits Prince ont-elles augmenté de 10% ? (1 point)

Dossier 3: Logiciel de gestion commerciale et comptabilité (10 points)

Vous êtes stagiaire au sein de l'entreprise de biscuits « LU », on vous demande d'assister le personnel des services facturation et comptabilité lors de l'opération suivante :

Vente d'un lot de biscuits « Prince » le 15/01/2016 d'une valeur de 125.000 DH HT, remise de 2%. La Facture V31 est payée le même jour par chèque bancaire N° 326541.

Travail demandé :

- 1- Présenter la facture V3. (1 point)
- 2- Citer les étapes pour imprimer la facture sur le logiciel Sage gestion commerciale. (2 points)
- 3- Citer les étapes pour Comptabiliser cette opération sur le logiciel Sage Comptabilité. (2 points)
- 4- Comptabiliser cette opération manuellement dans les journaux auxiliaires appropriés. (4 points)
- 5- Définir la notion du lettrage et citer son rôle. (1 point)

Dossier 4: Statistiques (10 points)

Le relevé des retards d'une entreprise de 90 ouvriers a donné les résultats suivants:

Le retard en minutes	Nombre d'ouvriers
[5-10[28
[10-15[20
[15-20[18
[20-25[12
[25-30[10
[30-35[?

Travail demandé :

1. Quel est le caractère étudié ?, quelle est sa nature ? (2 points)
2. L'étude est faite sur une population ou sur un échantillon ? (1 point)
3. Trouver l'effectif de la classe [30-35[(1 point)
4. Calculer et interpréter : (6 points)
 - a) Le retard moyen
 - b) Le retard médian
 - c) Le retard modal

Dossier 5: Traitement des salaires (10 points)

Le salaire de Mr SAMI Tarik, comptable chez l'entreprise SEVATEX, pour le mois de mars 2016, est composé des éléments suivants :

- Salaire de base : 7 640DH
- Heures supplémentaires effectuées pendant des jours ouvrables :
5 H effectuées le jour et 6 H la nuit
- Prime d'ancienneté : à déterminer
- Logement (AEA) : 1 000 DH
- Indemnité de transport justifiée : 500 DH

Mr Tarik rembourse 2 000DH dont 800 DH d'intérêts au titre d'un emprunt qu'il a contracté pour l'acquisition d'un logement secondaire.

L'entreprise cotise à la CNSS et à l'AMO selon les règles en vigueur. A la CIMR au taux de 6% du SBI.

Autres informations :

Adresse de l'entreprise : 85, rue les oranges Settat, son numéro de CNSS : 125 544, matricule du salarié : 00157, son numéro de CNSS : 152245, sa date de naissance : le 15/11/71, et sa date d'embauche : 01/01/2010. Par ailleurs, M. TARIK est marié et père de trois enfants à charge.

Travail demandé :

1. Déterminer le SBG, le SBI et le SNI. (3,5 points)
2. Déterminer l'IR brut et l'IR net. (1 point)
3. Calculer le salaire net à payer (2,5 points)
4. Présenter le bulletin de paie de monsieur Tarik pour le mois d'Avril 2014. (3 points)

Annexe : Barème mensuel d'IR

Tranches de salaire		Taux en %	Somme à déduire
De	A		
0	2 500	0%	0
2 500.08	4 166.67	10%	250.00
4 166.75	5 000	20%	666.673
5 000.01	6 666.67	30%	1166.673
6 666.75	15 000.00	34%	1433.334
15 000.01	999 999.99	38%	2033.334

Dossier 6 : Les Opérations courantes (30 points)

L'entreprise BENJELLOUN spécialisée dans le commerce des vêtements pour enfants, vous remet ses informations relatives aux opérations réalisées durant janvier 2015

1/1 : Reçu la facture A10 de la société CHAFIK comprenant

- 200 robes à 100dh l'unité
- 100 chaussures à 250dh l'unité

Remise 10% puis 5% et escompte 2%, TVA 20%; transport 100dh, TVA sur port est 14%, et 200 caisses consignés à 10dh l'unité.

02/01 : vente à crédit de 150 robes au client Rachid à 300dh l'unité, remise 5%, transport forfaitaire : 800dh, TVA 20%, facture n° : V20 à crédit.

07/01 : La société BENJELLOUN renvoie 10 robes non conformes au fournisseur CHAFIK, et reçoit la facture d'avoir n° : AV1.

10/01 : L'entreprise achète à crédit de 14 mois, une machine de production pour 30 000dh, frais d'installation 1 200 dh ht, TVA 20%, facture A11.

12/01 : Paiement en espèces des frais de réparation d'une installation technique, 4000dh (HT). TVA 20%

15/01 : Achat par l'intermédiaire de la banque, de 50 actions de placement à 500dh l'une, commission 1% du prix d'achat, TVA sur commission 10%. Avis de débit n°320

16/01 : Le client Rachid souscrit un billet à ordre R40, en règlement de la Facture V20, échéance le 15/03, accepté le même jour.

17/01 : Présentation du billet à ordre R40 à la banque pour l'escompte.

20/01 : Reçu le bordereau d'escompte n° : 93 relatif à la négociation du 17/01, taux d'intérêt 10%, commission 30dh (HT), TVA 10%.

21/01: Restitution des 100 caisses consignés à leur prix de consignation, et 100 autres à 7dh l'une. Facture d'avoir : AV 2

23/01 : Vente de marchandises au client Mohamed facture V31 : brut 15 000, remise 2%, escompte 1%, TVA 20%, port (HT) 800DH, TVA sur port 14%. Régler comme suit : 11 660.4 dh par chèque postal n°11145, le reste à crédit.

30/01: Reçu la somme de 3 000 DH en espèces correspondant à la location d'un local, pièces de caisse n°20.

Travail demandé :

1. Présenter la facture A10 et V31 (4 points)
2. Enregistrer ces opérations dans le journal de l'entreprise BENJELLOUN. (26 points : 2 points par opération, sauf celle du 21/01 qui est sur 4 points)

Dossier 7: les Travaux de fin d'exercice (30 points)

L'entreprise BENJELLOUN a été créée début 2010, le 31-12-2013, elle vous fournit les documents ci-dessous et vous demande de réaliser les travaux qui en découlent.

A. Extrait de la balance « avant inventaire » au 31/12/2013 :

Numéro compte	Compte	Débit	Crédit
1511	Provision pour litiges		7 000
2331	Installation techniques	900 000	
2340	Matériel de transport	640 000	
28331	Amort des installations techniques		337 500
28340	Amort du matériel de transport		316 000
3111	Marchandises	100 000	
3912	Provision pour dépr de marchandises		5 000

B. Informations sur les immobilisations :

Immobilisations	Valeur d'origine	Date de mise en service	Amortissement
Installation technique	900 000	Janvier 2010	Constant
Matériel de transport			
- Voiture FIAT	300 000	janvier 2010	Amort constant sur 5 ans
- Camion	340 000	A déterminer	

Le camion a été cédé le 30/09/2013 pour 80 000dh, seule l'écriture de cession a été passée.

Travail demandé :

1. Calculer le taux d'amortissement des installations techniques. (1 point)
2. Déterminer la date de mise en service du camion. (1 point)
3. Calculer les dotations aux amortissements de l'exercice 2013. (2 points)
4. Enregistrer ces dotations dans le journal de l'entreprise BENJELLOUN. (2 points)
5. Passer l'écriture de régularisation relative à la sortie de l'immobilisation. (2 points)
6. Déterminer le résultat sur la cession du camion. (1 point)

C. Etat des clients au 31/12 2013

Clients	Créances	Provision	Observations
Ahmed	20 200	6 000	Au cours de 2013, règlement pour solde de 70% de la créance
Rachid	36 000	15 000	Règlement 1 000 au cours de 2013, porter la provision à 60% du solde
Ali	30 000	-	Devenu douteux, on espère récupérer 60% de la créance

Travail demandé :

1. Effectuer les calculs relatifs à la régularisation des créances. (3 points)
2. Passer les écritures nécessaires au journal au 31/12/2013. (4 points)

D. Etats des titres et valeurs de placement au 31/12/2013 :

Titres et valeurs de placement	Nombre	Prix d'achat	Provision au 31/12/2012	Cours moyen au 31/12/2013
A	500	600	4 000	590
B	300	400	6 000	-

Les titres B ont été cédés en totalité le 30/12/2013, par l'intermédiaire de la banque, pour 420dh l'un, services bancaires 2 420dh TTC.

Travail demandé :

1. Régulariser la provision sur les titres A au 31/12/2013 (avec les calculs justificatifs). (3 points)
2. Passer au journal toutes les écritures relatives à la cession des titres B. (3 points)

E. Autres régularisations :

- La provision pour litiges figurant à la balance doit être portée à 10 000dh.
- L'inventaire extracomptable a fait relever un stock final de marchandises de 16 000dh.

F. L'état des produits et charges :

- La facture du garagiste relative à la réparation d'une voiture n'est pas encore parvenue, on estime son montant à 4000dh
- Le loyer du dernier trimestre 2013 reste encore à régler, montant 15 000dh
- La prime annuelle d'assurance du matériel de transport s'élève à 6 400dh à été réglée le 1/8/2013

Travail demandé :

Passer au journal au 31/12 2013, les écritures relatives :

1. Aux provisions pour litiges (2 points)
2. Aux stocks (3 points)
3. Aux autres produits et charges (3 points)